



abc

de l'étudiant

BCU - Lausanne



1094939313



Crédit Suisse

Fondé en 1856

Capital et réserves Fr. 370 000 000.-

**Plus d'un siècle d'existence
d'expérience — de tradition**

Succursales et agences dans les principales villes de Suisse

Siège de

Lausanne

Avenue Benjamin-Constant

Rue du Lion-d'Or

Agence à New York : 25 Pine Street

Sociétés affiliées :

Swiss American Corporation, New York

Crédit Suisse (Canada) Ltd, Montréal





Etudiants lausannois !

Conçu et réalisé pour vous, par vos propres camarades, ce guide est une heureuse manifestation de l'esprit d'entraide et d'amitié qui doit exister entre vous.

Riche d'informations pratiques de toutes sortes, il vous aidera à vivre votre vie d'étudiants, dans une ville encore inconnue pour beaucoup d'entre vous, mais facile à découvrir, et dans cette Université aux dehors peut-être austères, mais qui se veut accueillante pour tous.

Votre vie d'étudiants, il appartient à chacun de vous de l'organiser lui-même, en tirant le meilleur parti de la liberté académique, et en faisant à chaque chose sa juste place.

Mais comme toute autre liberté, la liberté aca-

démique ne va pas sans responsabilités, envers vous-mêmes d'abord, puis envers ceux qui vous ont permis d'accéder à l'Université, et surtout envers le pays, quel qu'il soit, que vous aurez à servir un jour, en mettant à profit ce que vous aurez appris ici.

D'où que vous veniez, puissiez-vous assumer pleinement ces responsabilités, en développant votre savoir par l'effort personnel, complément nécessaire des leçons de vos maîtres, et en fortifiant en vous les qualités de l'âme, sans lesquelles la science reste chose vaine.

C'est ce que vous souhaitent les autorités universitaires, en vous apportant leur message de chaude bienvenue.

Le Recteur : Henri ZWAHLEN.

Pourquoi ?

Cette brochure a été réalisée dans le but de rassembler toute une documentation utile aux étudiants de l'Université de Lausanne. Si elle est surtout destinée aux nouveaux, auxquels l'Union des étudiants lausannois souhaite la plus cordiale bienvenue, elle n'en facilitera pas moins les démarches que tous les étudiants doivent entre-

prendre en vue de leurs études. Elle les mettra aussi au courant des avantages dont ils peuvent bénéficier et leur évitera de perdre un temps précieux à chercher des renseignements parfois difficiles à trouver.

A toutes et à tous, bon séjour !

UEL

Table des matières

Renseignements pratiques :	Réf.	Page
Adresses	Q	35
Assistante sociale	E	15
Assurances	A	7
Bibliothèque	B	9
Entraide	E	15
Formalités	P	29
Foyer - restaurant	F	17
Logement	L	25
Nota bene	N	29
Papeterie	P	33
Plan de Lausanne	L	22
Polycopiés	P	33
Réductions	R	37
Travail rémunéré	T	45

Loisirs :

Cinéma	C	11
Culture	C	13
Disques	D	13
Sports	S	40
Théâtre	T	41
Tourisme	T	43

Renseignements généraux :

AGE	A	5
Groupes	G	19
Information	I	21
Journal	J	21
Lausanne	L	23
Manifeste de Grenet	M	27
Sigles	S	38
Sociétés	S	39
UNES	U	47
Voter	V	49

A comme AGE

Mais qu'est-ce que c'est ?

Voilà la question que se posent les nouveaux étudiants. Ils viennent de payer une cotisation, ajoutée aux finances de cours : 5 fr. 50 pour une association mystérieuse qui prétend défendre leurs intérêts et leur procurer du travail, des logements et des loisirs.

Qu'est-elle ? Ces quelques lignes vont tenter d'y répondre.

L'AGE, ou Association générale des étudiants, est la seule organisation qui groupe TOUS les étudiants : c'est une association à caractère semi-privé, dont les statuts, rédigés et votés par ses membres, doivent recevoir l'approbation des autorités universitaires. Fondée en 1931 par les sociétés d'étudiants et le Turnus, elle a pris depuis une importance réjouissante. Depuis 1959, deux AGE à Lausanne, l'AGECITE, groupant les étudiants de l'Université, et l'AGEPUL, ceux de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, forment l'Union des étudiants de l'Université de Lausanne (UEL).

Une charte lie les deux AGE qui entreprennent certaines actions en commun, la présidence de

l'UEL passant tour à tour d'une association à l'autre.

Les Facultés ou Ecoles élisent des délégués en fonction de leurs effectifs, tandis qu'à l'ÉPUL un délégué est élu par section et par semestre. Dans chacune des AGE, l'Assemblée des délégués ainsi formée constitue l'organe législatif. L'Assemblée élit annuellement un Bureau de 12 membres et un président. Le Bureau, organe exécutif de l'AGE, exécute les mandats que lui confie l'Assemblée. Les tâches sont réparties entre les membres du Bureau, qui dirigent chacun un office. Dans chacune des AGE il y a 10 offices : Entraide, Art et Culture, Travail, Information, Affaires extérieures, Affaires intérieures, Commission sportive, Polygraphes et Trésorerie ; l'AGECITE a en plus un Office des affaires sociales et l'AGEPUL un Office du logement.

On devine facilement à quoi l'AGE a voué ses soins à ses débuts. L'AGE à Lausanne fut, comme partout ailleurs, très corporative, défendant les intérêts de ses seuls membres et leur rendant des services immédiats, fondant sa mission sur la conception étroite d'un corps d'étudiants retranché de la société et vivant pour lui-même.

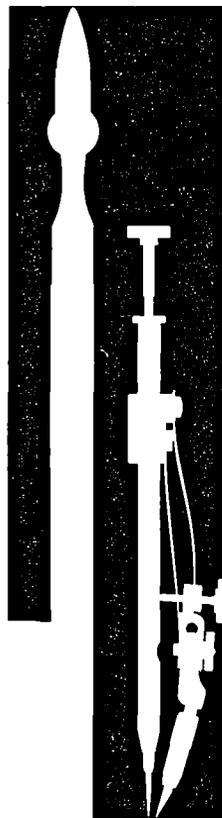
Si ces tâches justifient déjà l'existence des AGE dans la masse des étudiants, certains d'entre eux ont compris qu'il fallait sortir de ce cadre étriqué, les étudiants ayant certains intérêts à défendre et certaines insuffisances à dénoncer. Ils doivent le faire, car ils sont mieux que quiconque à même de les comprendre et de trouver les moyens d'y

remédier. C'est alors qu'on a parlé de « syndicalisme étudiant » à propos des AGE.

Les AGE se sont préoccupées de la « démocratisation » de l'enseignement, de la réorganisation universitaire et de cette manière ont été conduites à examiner la politique suivie par le gouvernement vis-à-vis de l'Université.

Que s'est-il fait à Lausanne dans ce sens ? Citons le Manifeste de Grenet (1957) (mentionné intégralement sous « M »), plan pour la démocratisation de l'enseignement présenté par l'AGE au Grand Conseil vaudois, après une enquête sociale faite par les étudiants. Il a abouti à la création du Fonds cantonal pour les études supérieures. L'AGE soutient maintenant un projet d'attribution généralisée de bourses et de prêts, présenté par l'UNES au Conseil fédéral (cf. article sur l'UNES). L'AGE ne doit pas se croire satisfaite des résultats atteints. Il reste encore beaucoup à faire : construire la Cité universitaire (dernier objectif du Manifeste de Grenet), renverser les obstacles encore nombreux qui empêchent une démocratisation complète de l'enseignement et collaborer avec les autorités en vue de la coordination des Universités romandes.

L'Assemblée des délégués et le Bureau surtout se doivent d'inspirer cette politique. Ils ne pourront le faire que s'ils sont sûrs de l'appui de TOUS les étudiants et pourront alors parler et agir au nom d'une AGE unie et consciente de ses responsabilités.



Nouveautés en compas Kern

Etais métalliques élégants et pratiques pour la plupart des compas de précision chromés dur.

Tire-lignes à pointes en métal dur, pratiquement inusables même sur feuilles en matière synthétique.

Kern & Cie. SA Aarau



A comme Assurances

Chaque étudiant régulièrement inscrit à l'Université est assuré contre la maladie et les accidents professionnels dès qu'il a payé ses taxes semestrielles.

Les auditeurs inscrits à 10 heures hebdomadaires de cours au moins peuvent s'y affilier sur leur demande.

Les prestations de la Caisse sont valables pour chaque semestre :

- en hiver : du 15 octobre au 11 avril
- en été : du 12 avril au 14 octobre.

La Caisse prend à sa charge le 80 % des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation admis par la Commission, mais jusqu'à un maximum de Fr. 300.- par période de 3 mois à dater du début de la maladie et pour autant que celle-ci se soit déclarée après l'immatriculation.

Les étudiants sont également assurés contre les accidents survenant dans les locaux de l'Université ou au cours d'excursions organisées par les professeurs dans le cadre des études.

Si ton cas ne semble pas prévu dans ces quelques lignes, et si ta situation financière est particulièrement difficile, adresse-toi à l'Assistante sociale, qui pourra intervenir en ta faveur auprès de la Caisse d'assurances.

Pour avoir droit aux prestations de la Caisse, l'étudiant doit remettre dûment remplies, au secrétariat de l'Université ou de l'EPUL :

- a) dans les 8 jours après le début de la maladie, la formule verte « déclaration de maladie » ;
- b) dans les 30 jours après la guérison, la formule blanche « certificat de guérison » ;
- c) l'étudiant doit présenter, dûment acquittées, les notes de médecin, de pharmacien et d'hospitalisation, dans un délai de trois mois à partir de la date de guérison.

Pour des renseignements détaillés, adresse-toi aux secrétariats de l'Université ou de l'EPUL qui, sur demande, te remettront le règlement de la Caisse d'assurances.

**Tout
pour**

**la
radio**

**et l'électro-
nique**

**Radio
Matériel SA**

Lausanne
Boulevard de Grancy 37
Téléphone 26 25 25

ET ECONOMIQUES - LIVRES MEDICAUX ET SCIENTIFIQUES
RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES - RECHERCHES D'OUVRAGES RARES ET EPUISES

GENEVE
NEUCHATEL
VEVEY
MONTREUX
BALE
BERNE
ZURICH
LAUSANNE, 1, rue de Bourg

**LIBRAIRIE
PAYOT**

LITTÉRATURE GÉNÉRALE - LIVRES SCOLAIRES - LIVRES TECHNIQUES - LIVRES JURIDIQUES

CATALOGUES ET ENVOIS A L'EXAMEN - LIVRES D'ART

B comme Bibliothèque

Pour tes recherches, tes études ou tes loisirs, tu es à disposition de nombreuses bibliothèques et des salles de travail. La principale bibliothèque est la **Bibliothèque Cantonale et Universitaire**, Palais de Rumine, place de la Riponne, tél. 22 88 31, qui met librement ses ouvrages à la disposition des étudiants. De plus, la salle de lecture est l'endroit idéal, tant par son calme que son « ambiance », pour y travailler et préparer des examens.

La salle de travail est ouverte tous les jours de la semaine et toute l'année (sauf 15 jours à fin juillet) de 8 à 22 h. (samedi 17 h.)

Prêt à domicile : tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30 (samedi 17 h.).

En plus de cette bibliothèque centrale, chaque faculté et chaque institut a sa propre bibliothèque spécialisée :

- Ecole Polytechnique (EPUL), 33, av. de Cour,
- Faculté de Droit, 5a, place de la Cathédrale,
- Faculté des Lettres, Cité-Devant 1,
- Faculté de Théologie, Ancienne Académie, Cité,

- Ecole des Sciences sociales et politiques, rue Vuillermet 3-5,
- Ecole des Hautes Etudes Commerciales, place de la Cathédrale 5.

Pour les Bibliothèques des instituts, renseigne-toi auprès des secrétariats de faculté.

Il existe encore, à Lausanne, une grande bibliothèque publique et gratuite, c'est la **Bibliothèque Municipale**, rue des Terreaux 33 (place Chauderon). Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 16 à 21 heures, le samedi et les veilles de jours fériés, de 14 à 18 heures.

Société de Banque Suisse

Schweizerischer Bankverein
Swiss Bank Corporation



Swiss Corporation
for Canadian Investments Ltd.
Montréal



LAUSANNE, 16, place Saint-François

Nombreux sièges, succursales et agences en Suisse – Londres – New York

Représentants à l'étranger
Paris, Buenos Aires, Rio de Janeiro, Sao Paulo
Lima

- Es-tu amateur de cinéma ?
- Ou ignores-tu le septième art ?

De toute façon, apprends à aimer le bon et le vrai cinéma en fréquentant les séances du **Ciné-Club Universitaire de Lausanne** (CCUL).

Chaque année, le Ciné-Club te permet de voir une douzaine de films de qualité, présentant un intérêt artistique certain. Les œuvres figurant au programme sont soit des classiques du cinéma, soit des œuvres moins connues, mais de valeur. Dès l'ouverture des cours, une affiche apposée dans tous les bâtiments universitaires te renseignera sur le programme de la saison.

Les séances ont lieu le mardi, en principe tous les quinze jours, à l'aula du Collège secondaire de Béthusy, à 20 h. 15, à partir du mois de novembre.

Tu peux :

- être membre du CCUL
(carte à Fr. 12.- pour huit séances)
- être ami du CCUL
(carte de quatre entrées à Fr. 10.-).

Inscription lors de la première séance.

Et si ta soif de cinéma n'est pas encore assouvie, le **Ciné-Club de Lausanne** présente tous les lundis soir, au Cinéma Bio, en deux séances à 20 h. et 22 h., un programme moins classique, mais tout aussi intéressant.

A la séance de 20 h.

- Fr. 40.- la carte de membre pour la saison,
- Fr. 10.- la carte de 4 entrées.

A la séance de 22 h.

- Fr. 30.- la carte de membre pour la saison,
- Fr. 8.- la carte de 4 entrées.

Profite de la séance de 22 h., où tu verras, à un prix plus bas, le même programme à un horaire qui est souvent plus agréable.

Chaque année, les deux Ciné-Club organisent, pour la clôture de la saison, une sortie à Evian, avec au programme des films qui ne sont pas distribués en Suisse.

C comme Culture

Et aussi comme **contact** !

L'Office d'Art et Culture donne à chacun des occasions agréables de se cultiver et de sortir de la faculté ou de l'école et permet ainsi de côtoyer d'autres étudiants et d'aborder d'autres problèmes.

Il organise :

- des conférences
- des auditions de disques
- des visites d'exposition
- des soirées théâtrales
- des séances de cinéma.

Il coordonne les activités respectives du Chœur universitaire, du Théâtre universitaire (TUL) et de l'Orchestre universitaire (OEUL) où tu pourras, à ton aise, faire fructifier tes talents.

Va et participe ! Les « Voix Universitaires » et des affiches te renseigneront, ainsi que le secrétariat des AGE.

D comme Disques

C et D, ou, cultivé mais désargenté !

Des disques neufs, d'excellentes marques, sont mis en vente chaque semaine (permanence d'Art et Culture) à des prix très bas. Classique et jazz, ancien ou moderne, il y a un très vaste choix. Et si tu ne trouves pas ce que tu désires, il y a possibilité de commander.

Location de pianos Auto Radios Tourne-disques Enregistreurs	Radios Télévision Transistors Hi-fi - Stéréo
Réductions aux étudiants Facilités de paiement A. BURGER Lausanne Rue de la Paix 4	Philips Grundig Saba Point Bleu etc.

**la photo
d'amateur
est une
des joies
favorites
de la jeunesse**

**le spécialiste
conseille mieux...**



**Nous
résolvons
tous
vos
problèmes
de
prévoyance**



**La Bâloise-Vie
La Bâloise-Accidents**

Agence générale de Lausanne :
Roger Favre, agent général, rue Pichard 13
Téléphone 22 34 45

Parmi les problèmes que tu devras résoudre au cours de tes études, il en est un qui risque de se poser souvent : c'est le problème financier.

L'Office d'Entraide des AGE est là pour t'aider, et peut-être, il pourra t'apporter la solution.

En attendant, voici ce que peut te proposer l'Office d'Entraide :

- A tous les étudiants, sans aucune distinction :
 1. Prêt de dépannage de la Commission d'Entraide.
 2. Bourse de la Commission paritaire d'Entraide.
- Sous certaines conditions de nationalité ou de genre d'études :
 1. Dispense de finances de cours.
 2. Prêt d'honneur.
 3. Un certain nombre de bourses privées et cantonales.
- Pour les étudiants suisses dont les parents sont domiciliés dans le canton de Vaud :
Bourses du Fonds cantonal des études supérieures.

Les étudiants qui ne peuvent jouir du Fonds cantonal des études supérieures peuvent obtenir tous les renseignements utiles auprès de l'Assistante sociale.

Si tu as besoin d'être dépanné, si ton budget te serre trop la ceinture, il y a certainement moyen d'améliorer la situation. Viens donc trouver les responsables des offices d'entraide des AGE ou l'Assistante sociale, qui feront de leur mieux pour t'aider.

Permanences :

AGEPUL : tous les jours de 9 h. à 11 h. 30 et sur rendez-vous,

AGECITE : jeudi de 12 h. 30 à 13 h. 30.

Assistante sociale : Mlle C. Rindlisbacher, place de la Cathédrale 8, tél. 23 27 81 (de 8 h. à 10 h., samedi excepté) ; les mardi, mercredi et vendredi, de 17 h. à 18 h. 30, et sur rendez-vous.



Recherches et expériences bases sûres du matériel Brown Boveri

Centrales complètes avec turbines à vapeur ou à gaz – Equipements électriques complets de centrales hydroélectriques et dieselélectriques – Transformateurs, disjoncteurs pneumatiques pour toutes tensions jusqu'à 400 kV – Moteurs, fours électriques, machines de soudage électrique – Equipements électriques pour la traction ; propulsion des bateaux et auxiliaires de bord – Tubes d'émission et valves redresseuses, émetteurs complets, installations de télémessure et de télécommande

Notre bureau technique de Lausanne est à votre disposition pour vous donner les renseignements désirés sur le matériel que nous construisons

SOCIÉTÉ ANONYME
BROWN, BOVERI & CIE
BADEN (SUISSE)



Bureau technique à Lausanne, 2, avenue Ruchonnet

F comme Foyer

Le Foyer-Restaurant Universitaire (FRU), rue de la Barre 1, tél. 23 83 75, sert plus de **mille repas** par jour.

Prix et heures d'ouverture :

Petit déjeuner : Fr. 1.20

Dîner et souper : dès Fr. 2.—

Le Foyer est ouvert tous les jours (sauf le dimanche) durant les cours et pendant les vacances universitaires.

Petit déjeuner : depuis 7 h.

Dîner : de 11 h. 45 à 13 h. 30.

Souper : de 18 h. 30 à 19 h. 45.

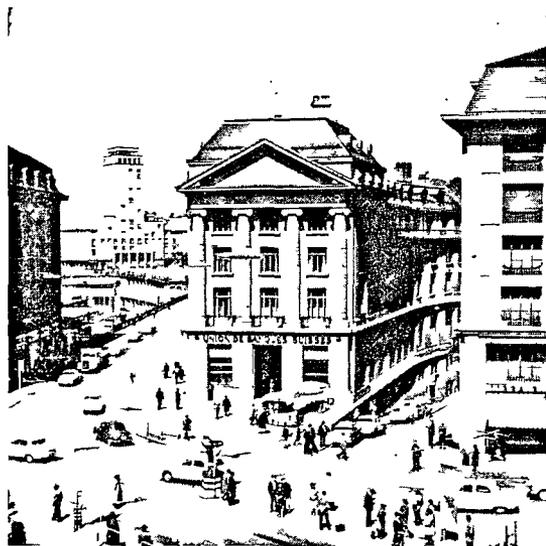
Outre le restaurant, se trouvent au FRU des salles de travail et de télévision, le bureau de l'AGECITE, celui de la Commission sportive, l'office du SSTE et 5 chambres à 1 et 2 lits.

A l'EPUL, les étudiants ont à leur disposition une cafeteria au 1^{er} étage, avec boissons et pâtisserie.

Un projet de foyer à l'EPUL est actuellement proposé aux autorités par l'AGEPUL.

Ce foyer disposerait de 400 places pour les repas, il abriterait également une salle de réunions et un bureau pour l'AGEPUL.

Ce projet n'a pas encore été adopté, mais les raisons d'espérer sont grandes !



Grand-Pont 2
Lausanne

Place Saint-François 1
Tél. (021) 22 41 51

Siège central
Bahnhofstrasse 45 Zurich

UNION DE BANQUES SUISSES

Schweizerische Bankgesellschaft
Union Bank of Switzerland
Unione di Banche Svizzere

L'une des grandes banques commerciales
de notre pays

Plus de 70 sièges et succursales
en Suisse

12 000 correspondants dans le monde



Capital-actions Fr. 180 millions
Réserves Fr. 250 millions

La banque qui saura vous rendre service

Tu trouveras à Lausanne différents groupes qui te permettront de rencontrer des étudiants ou des jeunes d'un autre milieu.

Club International Universitaire

Le Club International Universitaire a pour but de créer des échanges entre étudiants suisses et étrangers de diverses sections ou facultés.

Son programme comprend des conférences-débats sur des problèmes d'actualité, des soirées dansantes, des excursions. Il donne aussi l'occasion aux sociétés d'étudiants étrangers de présenter différents aspects de leur pays, par l'organisation de Quinzaines Internationales.

Le programme est communiqué par voie d'affiche dans les différents bâtiments universitaires.

Le Club International Universitaire dépend des AGE.

Le Groupe de la Rosiaz

Le Groupe de la Rosiaz donne l'occasion à des étudiants étrangers de pouvoir entrer en contact avec des familles suisses. Il organise également des excursions.

Il invite les étudiants à se retrouver tous les mercredis soir, entre 19 h. 30 et 20 h. 30, au Café du Vieux-Lausanne.

Le Club de midi

Le Club de midi, qui a pour local la Fraternité de Saint-Martin, au pied des escaliers du Musée Arlaud (place de la Riponne), a pour but de réunir, à l'heure de midi, apprentis et étudiants. Son programme : Anthologies du Cinéma, Chanson, Jazz, Forums-débats, Cabarets-variétés, Invités d'honneur, Cinéma documentaire.

Ouvert de 12 h. 15 à 13 h. 45.

Le « Journal de la Construction
de la Suisse romande »
vous renseignera
sur de nombreux problèmes
de construction et de génie civil

CONSTRUCTION

24 numéros annuels Fr. 15.-
Compte de chèques postaux II 3383
Lausanne Avenue Jomini 8



Depuis plus de 50 ans

pour les problèmes d'étanchéité et de technologie du béton
dans tous les pays du monde

Gaspard Winkler+Cie

Lausanne

I comme Information

L'Office de l'information de l'AGE te renseigne sur :

- les activités de l'AGE,
- les problèmes des étudiants et les solutions proposées,

au moyen :

- des « Voix Universitaires » (voir sous J),
- de l'affichage sur les tableaux réservés à l'AGE,
- de séances d'information et conférences.

Si tu ne trouves pas là le renseignement que tu cherches, demande-le à ton délégué, ou mieux, viens au bureau de l'AGE, nous essaierons de combler cette lacune. Tu pourras également y consulter un certain nombre de revues et publications.

De toutes façons, ta visite ne sera pas inutile !

J comme Journal

L'UEL fait paraître mensuellement le journal « **Voix Universitaires** » durant l'année académique. C'est le lien essentiel entre tous les étudiants et notre seul moyen d'expression.

Ce n'est pas le journal d'un clan, d'un groupe de copains, **c'est ton journal !** Aide-nous par tes suggestions, tes critiques et surtout par les articles que tu rédigeras à créer un journal universitaire intéressant.

Dès cet automne, notre journal se présentera sous une forme nouvelle. Mais la présentation seule ne suffit pas, c'est de ton apport personnel que dépend la qualité du journal.

Il sera le reflet de l'intérêt que l'étudiant témoigne pour sa cause !

- Si tu désires savoir ce qui se passe dans ton université,
- Si tu veux être au courant des problèmes de la communauté étudiante et des manifestations de la vie universitaire,
- Si tu t'intéresses aux réalisations étudiantes en Suisse et à l'étranger,

lis les V. U. !



comme Lausanne

« Lausanne, ville de séjour et d'études », affirment les prospectus touristiques envoyés dans le vaste monde, et cette définition est on ne peut plus correcte.

Ville de séjour... alors ne sois pas surpris si chaque fois que tu demandes ton chemin à un passant, l'on te répond en italien, allemand ou anglais ; d'autre part, si tu as envie d'entendre parler le français, il est inutile d'aller te promener à Ouchy, ce serait du temps perdu. Bien sûr, si tu veux parfaire tes connaissances d'espagnol, de suédois ou d'arabe, alors n'hésite pas : va au bord du lac ou installe-toi sur la terrasse d'un café, tu auras toutes les chances de devenir polyglotte.

Mais rassure-toi, il existe d'authentiques francophones en cette bonne ville de Lausanne. Tu les trouveras ou aux cours (pourquoi pas ?) ou dans quelque petit café ne payant pas de mine, dans une pinte un peu à l'écart. C'est là que les indigènes se retirent pour discuter ; si tu te mets au vin du pays, tu seras bientôt accepté. Simple-ment, n'attends pas que les autres fassent le premier pas, pars toujours du principe que le Vaudois est plus timide que toi.

Ville de séjour, cela va des palaces avec leur cimetière canin à la pension-famille où tu as droit à un bain par semaine... Il y en a pour tous les goûts. Lausanne, c'est aussi la ville que l'on veut voir avant de mourir, mais l'on y est si bien que l'on oublie rapidement tout projet de Grand Départ...

Ville d'études... Là aussi il y a toute la gamme : cela va de l'austère Ecole polytechnique universitaire au pensionnat pour jeunes filles de bonne famille, en passant par l'Ecole hôtelière ou l'Ecole de rééducation, sans oublier les maisons spécialisées où l'on peut apprendre à lire en jouant aux plots, ou celles où se retrouvent les « fils à papa » en mal de baccalauréat.

Mais ville d'études, c'est aussi une ville de culture. Là aussi, un large éventail : concerts symphoniques, musique de chambre, opéras, théâtre d'arrière et d'avant-garde, conférences. Mais attention, l'étudiant qui participe à tout se retrouve bien vite dans la catégorie de ceux qui « séjournent » plutôt que dans celle de ceux qui « étudient ».

Mais, comme l'a dit l'Ecclésiaste : il y a un temps pour tout. A toi de choisir. De toute façon, tu auras du plaisir à Lausanne.

Qualité depuis 1812

VÉRITABLES LIMES SUISSES DE PRÉCISION



**USINES MÉTALLURGIQUES
DE VALLORBE**

Téléphone (021) 83 16 61



LA SUISSE

Société d'assurances sur la vie

Société d'assurances contre les accidents

Lausanne

Vie - Rentes viagères - Accidents - Maladie
Responsabilité civile - Véhicules à moteur
Cautionnement

Assurance — études

VIE :

G. Amiguet
tél. 23 08 35

ACCIDENTS :

P. Bezençon
tél. 23 79 23

rue du Midi 3
Lausanne



comme Logement

Toi qui as failli dormir à la belle étoile... tu comprends pourquoi les AGE cherchent une solution au problème du logement !

Elles recherchent des chambres ou des appartements pouvant être loués aux étudiants et, d'autre part, envisagent la construction ou la location d'immeubles dans le cadre de l'Université.

Divers organismes mettent des logements à la disposition des étudiants :

actuellement,

	Lits
- foyer restaurant universitaire :	6
- foyer catholique des étudiants :	36

dans quelques années :

1964 : foyer des Unions chrétiennes :	40
1965 : hôtel pour étudiants à la Maladière :	160
? : hôtel pour étudiants du Vallon :	240

Conjointement avec d'autres organisations, les AGE travaillent à la mise sur pied d'une coopérative pour le logement étudiant.

Le but de cette fondation serait :

- de rechercher des immeubles neufs,
- de sous-louer les appartements à des groupes d'étudiants,
- de fournir l'ameublement complet nécessaire à l'aménagement de ces immeubles.

Vu l'urgence de la situation, cette fondation pense trouver plusieurs immeubles déjà pour l'année 1963. Le nombre des appartements ainsi loués sera augmenté selon les possibilités.

En attendant, voici quelques indications :

Le prix moyen de location pour une bonne chambre est de Fr. 120.- par mois. On en trouve cependant à moins cher... mais aussi à beaucoup plus cher ! Tout dépend du confort, de la distance, etc...

Une pension complète chez l'habitant ou dans une pension-famille coûte de Fr. 350.- à Fr. 550.- par mois.

Les AGE possèdent un fichier de chambres à louer ; tu consulteras aussi les journaux, tu y trouveras des offres intéressantes. Le Secrétariat de l'Université et le Bureau du Logement de l'Association des Intérêts de Lausanne (ADIL) ont également des listes de chambres et de pensions.

-
- Si tu quittes ta chambre,
 - Si tu connais une chambre libre,

Prévien l'AGECITE ou L'AGEPUL,
TU RENDRAS SERVICE A UN CAMARADE.

L'Office du Tourisme (ADIL) donne encore ces règles d'or :

- N'oublie pas de respecter les délais de dénonciation (1 mois)
- Sois ponctuel dans tes règlements
- Respecte la tranquillité de tes hôtes...

☎ **1 6 5**

Taxis

250 taxis noirs et blancs à disposition jour et nuit dans tous les quartiers de la ville. Voitures 5-6 places 60 ct. le km.

Téléphonez au N° **1 6 5**
Hors-réseau Lausanne **222-165**

« Zurich »-Assurances

Assurances
Accidents
Responsabilité civile
Automobiles
Vol
Garantie
Caution

Agence générale de Lausanne :

Jean-E. MURET Grand-Chêne 2 Tél. 22 00 71

M comme Manifeste de Grenet

Les étapes de la politique sociale de l'AGE

Jun 1956 : Désireuse de mettre sur pied un programme social, l'AGE décide de procéder à une étude de la situation sociale et matérielle des étudiants lausannois. L'enquête très sérieuse entreprise alors, fait clairement apparaître l'obstacle financier que constitue pour beaucoup le coût des études et le déséquilibre des classes de la société représentées à l'Université.

Jun 1957 : L'Assemblée des délégués adopte à l'unanimité une résolution dite MANIFESTE DE GRENET (nom du lieu où elle fut votée), qui reconnaît à chaque jeune le droit aux études universitaires et formule des propositions pratiques. En raison de son importance, ce texte mérite d'être cité intégralement ici :

RÉSOLUTION POUR UNE DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'Association Générale des Etudiants de l'Université de Lausanne, se fondant sur les principes suivants :

- un large recrutement des élites intellectuelles est indispensable à la réalisation d'une communauté nationale et d'une démocratie véritables
- la société a le devoir d'assurer à tout jeune homme et à toute jeune fille une instruction correspondant à ses aptitudes

- la démocratisation de l'enseignement ne doit en aucun cas mettre en danger la liberté des études supérieures, mais au contraire accorder à chaque étudiant le libre choix de sa profession
- cette liberté doit être garantie par un système de cogestion en commission paritaire, considérant que la situation présente se caractérise comme suit :
 - une très large fraction de la population n'est presque pas représentée à l'Université, cela pour des raisons financières
 - les quelques étudiants à ressources insuffisantes bénéficient rarement des avantages, si minimes soient-ils, qui leur sont offerts
 - les effets de l'absence de bourses cantonales sont encore aggravés par l'inefficacité du système des prêts d'honneur, propose à l'Etat de Vaud l'adoption des mesures suivantes :

I. Création d'un système de bourses

L'Etat attribuerait une bourse sans formalités, dès le premier semestre, à tout étudiant immatriculé dont la situation financière justifierait une telle mesure, à condition que les parents payent leurs impôts dans le canton de Vaud. Leurs revenus et leurs charges détermineraient le montant de cette bourse, qui devrait suffire à assurer l'entretien de l'étudiant sans qu'il soit dans l'obligation d'exercer une activité rémunératrice.

II. Constitution d'une commission paritaire

Celle-ci connaîtrait des suspensions de bourses pour causes d'échecs, des litiges et des cas limites. Elle serait composée par moitié d'étudiants et par moitié de représentants de l'Etat (haut fonctionnaire, professeur, assistante sociale, etc...).

III. Construction d'une Cité Universitaire

Celle-ci offrirait aux étudiants de l'extérieur des chambres à bon marché.

Février 1960 : Le Grand Conseil vaudois approuve un rapport du Conseil d'Etat (rapport Oguey), qui, reprenant presque tous les arguments du Manifeste, crée le Fonds cantonal des études supérieures, aujourd'hui en vigueur. Le système de bourses ainsi adopté, bien qu'il ne réponde pas pleinement aux vœux des étudiants, notamment en ce qui concerne l'automatisme des bourses, constitue néanmoins un pas décisif dans le sens de la démocratisation de l'enseignement.

Au centre de la ville

à deux pas de l'Université, les Grands Magasins
Innovation S.A. vous offrent sous un seul toit
tout ce dont vous pouvez avoir besoin ou envie :
Cent rayons sur cinq étages,
depuis la confection jusqu'à la librairie-papeterie,
du bar à disques au Super Marché, sans oublier
un restaurant, un snack-bar et une agence de voyages

**Vous trouverez
à l'Innovation
un très vaste choix
d'articles de qualité**

Grands Magasins	
INNOVATION	
tél. 23 11 11	LAUSANNE
	S.A.
	Goût Prix Choix Qualité Service

N comme Nota bene

Jours et heures d'ouverture des principales maisons de commerce et administration de Lausanne.

Banques : Tous les jours de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 16 h. 30, sauf samedi après-midi.

Magasins d'alimentation : En règle générale, ouverts jusqu'à 18 h. 30, samedi jusqu'à 17 h. Fermeture générale : jeudi après-midi, sauf un magasin par quartier.

Grands magasins : Tous les jours (sauf lundi matin) de 8 h. 30 à 18 h. 30, samedi : 17 h.

PTT : 7 h. 30 à 12 h. 15 et 13 h. 30 à 18 h. 30. Samedi après-midi fermé, sauf à la poste centrale de St-François et à la gare (13 h. 30 - 17 h.). Le dimanche, ouvert à St-François de 9 h. à 12 h. et de 18 h. à 22 h.

Il est en outre possible de déposer lettres et paquets, recommandés et exprès, tous les soirs **jusqu'à 22 h. 30**, samedi y compris, à la poste de la gare, contre paiement d'une surtaxe.

P comme Paperasse

Les différentes formalités administratives sont le cauchemar des étudiants ; aussi allons-nous essayer de te guider dans le dédale des différents offices qui t'attendent.

La tâche n'est pas facile ; sois indulgent, excuse les erreurs ou omissions toujours possibles !

Voici l'ordre dans lequel il convient de procéder, les explications figurant aux pages suivantes :

1. Immatriculation au Secrétariat de l'Université ou de l'EPUL.
2. Contrôle des habitants. Police des étrangers.
3. Inscription à l'Université.
4. Inscription à l'AGE (AGECITE ou AGEPUL).
5. Pour les Suisses majeurs : contacter l'AVS.
6. Paiement des finances de cours.

(Tu trouveras les adresses et heures d'ouverture des différents offices à « Q ».) ►

1. Immatriculation :

Muni de tes diplômes et de deux photos-passeport, présente-toi aux dates suivantes :

- Facultés de Théologie, Droit, Lettres, Sciences, Médecine, écoles de pharmacie, des HEC et SSP : au Secrétariat de l'Université.

Dates : du 1^{er} octobre au 10 novembre pour le semestre d'hiver
du 12 avril au 10 mai pour le semestre d'été.

- Ecole Polytechnique : Secrétariat de l'EPUL.

Consulter les affiches ou se renseigner au Secrétariat.

Documents : si tu es Suisse, le certificat de maturité suffit (le bon !) ;
si tu es étranger, renseigne-toi au Secrétariat pour savoir si tes certificats suffisent.

L'immatriculation est une formalité unique valable pour toute la durée des études.

Le « Guide de l'étudiant » édité par l'Université donne tous les renseignements concernant les admissions, inscriptions et finances de cours.

2. Contrôle des habitants. Police des étrangers.

Sitôt que tu auras obtenu ta carte d'immatriculation, rends-toi au Contrôle des habitants avec :

si tu es étranger : – ta carte d'immatriculation, des papiers nationaux, deux photos-passeport ;

si tu es Confédéré : – ton acte d'origine.

On te remettra un questionnaire que tu devras rapporter personnellement au bout de 10 ou 15 jours après convocation écrite de l'Office du contrôle.

Entre ta première et ta deuxième « visite » à « Beau-Séjour », ta logeuse aura averti la police de ton arrivée chez elle. Rappelle-lui peut-être cette formalité importante.

La taxe de permis de séjour que tu payeras au Contrôle des habitants est de :

- Fr. 6.- pour les Suisses confédérés.
- Fr. 3.- pour les Vaudois dont le domicile habituel n'est pas sur le territoire de la commune de Lausanne.
- Fr. 27.50 pour les étrangers la première année.
- Fr. 24.50 pour les étrangers les années suivantes.

Remarque :

- si tu es Français, tu dois te faire immatriculer au Consulat de France (av. de la Gare 50) avant de passer à l'Office du contrôle des habitants.

3. Inscription à l'Université

Des dates très précises sont fixées pour l'inscription dans chacune des facultés. Consulte les affiches dans les bâtiments universitaires.

En ce qui concerne l'EPUL, l'inscription se fait en même temps que l'immatriculation pour les étudiants de première année. Pour les étudiants des années supérieures, consulte les affiches.

4. Inscription à l'AGE

- Si tu es étudiant en faculté, passe au bureau de l'AGE (AGE-Cité) pour y recevoir ta **carte internationale d'étudiant**. Fais-la ensuite valider au Secrétariat de l'Université.
- Si tu es étudiant à l'EPUL, cette carte te sera remise par le secrétariat au moment de l'inscription. Passe ensuite au bureau de l'AGEPUL pour la faire valider.

Cette carte internationale, très précieuse, permet d'obtenir des réductions importantes dans les magasins de la ville (voir sous « R »), dans les musées en Suisse et à l'étranger et lors de différentes manifestations.

5. AVS

Les étudiants suisses majeurs doivent payer les cotisations AVS dans l'année qui suit celle de leurs 20 ans.

- Si tu n'exerces pas d'activités lucratives pendant la durée de tes études (vacances comprises), cette cotisation se monte à Fr. 15.– par année civile. La taxe se paie au bâtiment de Beau-Séjour. On te remettra une carte rose et des timbres à y coller.
- Si tu gagnes plus de Fr. 300.– par année civile, tu recevras un formulaire à faire signer par ton ou tes employeurs qui te dispensera de la taxe.

6. Paiement des finances de cours

Comme pour l'inscription, il y a des dates précises à observer.

A l'UNI, la date limite est fixée :

- pour le semestre d'hiver au 25 novembre,
- pour le semestre d'été au 20 mai.

A l'EPUL, consulte les affiches.

Attention !

Tous les étudiants suisses et étrangers, âgés de 21 à 30 ans, seront appelés à servir dans le corps des sapeurs-pompiers de la ville. Il y a toutefois moyen de se défaire de cette obligation en payant une taxe appelée « impôt non-pompier ».

Seuls les étudiants égyptiens sont dispensés de l'obligation de servir, une convention spéciale existant entre la Suisse et l'Égypte.

A. KRIEG + CIE

papeterie
meubles de bureau
articles techniques
mobilier scolaire

tél. 23 46 44

RUE CENTRALE 6 - LAUSANNE

P comme Papeterie

- Sache qu'il existe à l'EPUL, au 2^e étage, une papeterie où tu trouveras tout ce dont tu as besoin, de la gomme à la planche à dessin, en passant par la machine à écrire, la règle à calcul, la lampe de travail ou tout simplement un bloc de papier, **avec un rabais de 10 %**. De plus, tu peux également y faire tirer des héliographies de tes projets à un prix très bas.

P comme Polycopiés

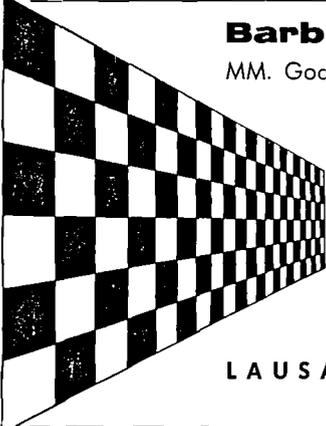
L'AGEPUL et l'AGECITE éditent des cours polycopiés qui te permettront d'avoir un résumé de l'enseignement donné par un professeur.

L'Office des Cours Polycopiés a été créé à ton intention ! Aujourd'hui encore, dans chaque faculté, il existe des cours que tu souhaites voir publier, et qui peuvent l'être ! De ta collaboration dépendent le rendement et le développement d'un office de l'AGE qui est là **pour toi**, mais qui ne peut vivre que **par toi** !

Adresse-lui par écrit tes suggestions en vue de l'édition de nouveaux cours, ou viens trouver le responsable.

AGEPUL : bureau 217 ou 218.

AGECITE : rue de la Barre 1, 1^{er} étage.



Barbey + Cie sa
MM. Godat & Wuillemin

Carrelages
Revêtements
Mosaïques

LAUSANNE - F l o n

Dactyle-office W. Diserens S. A.
Chaucrau 3 (St-Laurent) Téléphone 23 25 71

offset - cyclostyle
photocopie - héliographie - dactylographie

Frappe de
COURS POUR ÉTUDIANTS

HORLOGERIE-JOAILLERIE-ORFÈVRERIE



Jacques Schwob
A L'ÉMERAUDE
SA

5, PLACE SAINT-FRANÇOIS LAUSANNE



comme Quis, quid, ubi ?

Sur le plan de Lausanne (voir sous « L »), figurent les bâtiments universitaires (en noir), les principales églises (hachuré) et les bâtiments administratifs.

AGECITE : Rue de la Barre 1, tél. 22 35 40, CCP II 893. Secrétariat au 1^{er} étage, ouvert de 13 h. 30 à 16 h. 30 (sauf le samedi).

AGEPUL : Av. de Cour 33, tél. 26 82 01, CCP II 13919. Secrétariat au 2^e étage, salle 217, ouvert tous les jours de 9 h. à 11 h. 30.

UNIVERSITÉ

Les heures de réception de M. le Recteur et de M. le Secrétaire général sont affichées dans tous les bâtiments universitaires.

SECRÉTARIAT

Secrétariat général (pour toutes les facultés) : Place de la Cathédrale 4, tél. 22 00 31. Ouvert tous les jours de 9 h. à 11 h. 30.

Pour l'EPUL : Av. de Cour 33, tél. 26 46 21. Ouvert tous les jours de 9 h. à 11 h. 30.

Inscriptions et paiement des finances de cours.

Secrétariats de facultés et d'écoles

Facultés de Théologie, Droit et Lettres : Ancienne Académie, tél. 21 61 11.

Ecole de français moderne et cours de vacances : Ancienne Académie, tél. 21 61 11.

Faculté de Médecine (ouvert l'après-midi) : rue du Bugnon 9, tél. 23 22 65.

Faculté des Sciences et Ecole de Pharmacie : place du Château, tél. 21 64 02 - 21 64 03.

Ecole des Hautes Etudes Commerciales : place de la Cathédrale 5, tél. 21 63 78.

Ecole des Sciences sociales et politiques : rue Vuillemet 3, Cité, tél. 21 63 80.

Si tu éprouves quelques difficultés pour le choix de tes cours, nous te conseillons de prendre contact avec le doyen de la faculté ou le directeur de l'école dans laquelle tu désires t'inscrire. Les heures de réception sont indiquées au secrétariat général et dans tous les bâtiments universitaires.

Assistante sociale : Mlle C. Rindlisbacher (voir sous « E », Entraide).

Aumônerie protestante : Pasteur S. Dubuis, Ancienne Académie, 2^e étage. (Consulter les affiches jaunes pour les cultes hebdomadaires).

Adresse personnelle : 8, chemin de Primerose, tél. 27 59 66.

Aumônerie catholique : Foyer catholique des étudiants, 31, bd de Grancy, tél. 27 60 66.

Aumôniers : R.P. Bonvin et R.P. Dumas.

Adresses des principaux bâtiments universitaires :

- Bâtiment principal : Palais de Rumine, pl. de la Riponne, comprend l'Aula de l'Université, différents auditoires et la Bibliothèque cantonale (BCU).
- Ecole polytechnique (Ecoles d'ingénieurs et d'architecture) : Av. de Cour 33, tél. 26 46 21.
- Hôpital cantonal : Rue du Bugnon, tél. 21 43 01.
- Cliniques universitaires : Hôpital cantonal, téléphone 21 43 01.
- Clinique ophtalmologique : Hôpital ophtalmologique, av. de France 15, tél. 24 90 52.
- Clinique psychiatrique : Hôpital de Cery, téléphone 25 55 11.
- Institut de médecine légale : Rue César-Roux 29, tél. 22 85 81.
- Ecole et instituts de chimie : Place du Château 3, tél. 21 63 94.
- Instituts de géologie, paléontologie, géophysique et minéralogie : Palais de Rumine, téléphone 22 83 37.
- Institut de physique : Place du Château 3, téléphones 21 63 95 et 21 63 97.
- Institut de chimie physique et recherches nucléaires : Rue César-Roux 19, tél. 22 85 48.
- Institut et séminaire de mathématiques : Av. de Cour 33, tél. 26 46 21.
- etc...

Une liste plus complète te sera donnée par l'annuaire téléphonique sous les mentions : Université et Ecole polytechnique.

Quelques adresses importantes :

Contrôle des habitants et Police des étrangers : Rue Beau-Séjour 8, tél. 21 51 11. – Heures d'ouverture : Hiver 8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. 30. Été 7 h. à 12 h. et 14 h. à 16 h. 30.

AVS : Rue Beau-Séjour 9, tél. 21 51 11. – Heures d'ouverture : Hiver 8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h. 30. Été 7 h. à 12 h. et 14 h. à 16 h. 30.

Service des automobiles (permis de conduire, etc.) : Place du Château 1, tél. 21 61 11.

Office du tourisme de Lausanne, ADIL: Avenue Benjamin-Constant 7, tél. 23 47 35.

L'Union des étudiants lausannois a pu obtenir de certains commerçants des réductions de prix. Cependant, il est nécessaire de présenter la carte d'étudiant lors de l'achat.
En voici la liste :

Sports :

Aubert Sports, rue de la Pontaise 25 : 5 %
Mages Sports, rue Haldimand 13 : 5 %
Schaefer Sports, rue Saint-François : 5 %

Divers :

Toutes les librairies : 10 %
Boulangerie-pâtisserie Bruhlmann, Madeleine 11 : 10 %
Fleurs Charly Bodmer, Caroline 2 : 10 %
Fleurs Stamm, av. d'Ouchy 8 : 10 %
Radio Sonora, rue des Terreaux : 5 %
Burger, pianos, radios, rue de la Paix 4 : 5 %
Disques Donald, rue du Tunnel : 5 %
Droguerie du Lion d'Or, rue de Bourg : 10 %

Réductions spéciales :

Matches Lausanne-Sports
Théâtre municipal
Théâtre des Faux-Nez
Swissair
Coiffure Albertinetti, Valentin 14
Académie de danse Louis Martin
Institut Corposano, Grand-Chêne
Patinoire de Montchoisi
Judo-Club de Lausanne, av. Vulliemin 6

Des adjonctions nouvelles étant régulièrement faites à cette liste, il convient de consulter les V.U. qui les signaleront, ou de se renseigner aux secrétariats des AGE.

Universitaires!

Pour le sport,
pour la ville,
un article de qualité

signé

Schaefer
LAUSANNE *Sports*

Descente St-François 18

Scotch

Le petit dancing qui vous fait
danser avec tous
les orchestres du monde



*Whisky
à gogo*

Ile Saint-Pierre - Rue Enning
Téléphone 23 40 41
Direction : P. Furrer

S

 comme Sigle

Il t'arrivera souvent de les rencontrer, ces abréviations, au cours de ta carrière d'étudiant. Aussi répète plusieurs fois avant de t'endormir...

- AGECITE Association Générale des Etudiants de l'Université de Lausanne.
- AGEPUL Association Générale des Etudiants de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Lausanne.
- UEL Union des Etudiants Lausannois.
- UNES Union Nationale des Etudiants de Suisse.
- CIE Conférence Internationale des Etudiants.
- COSEC Organe administratif de la CIE à Leyden (Hollande).
Chaque étudiant reçoit la carte internationale bleue délivrée par le COSEC.
- V. U. Voix Universitaires.
- FRU Foyer Restaurant Universitaire.
- SSTE Service Suisse de Tourisme des Etudiants.
- CIU Club International Universitaire.

Somme Société

Qui se ressemble s'assemble,
mais choisis bien !...

Parmi les différentes sociétés et groupements qui existent à l'Université, nous avons dressé ici la liste des sociétés nationales. Il y en a d'autres. A toi de les chercher ou de les fonder !

Sociétés d'étudiants portant couleurs :

Belles-Lettres	Casquette verte, sautoir vert-rouge-vert
Helvetia	Casquette rouge, sautoir rouge-blanc-rouge
Lemania	Casquette orange, sautoir vert-blanc-orange
Stella	Casquette blanche et étoile bleue, sautoir blanc-bleu-blanc
Valdésia	Casquette grenat, sautoir grenat-or-noir
Zofingue	Casquette blanche, sautoir rouge-blanc-rouge
Brigata goliardica (tessinois)	Chapeau pointu de couleur

Ces sept sociétés forment ensemble le « Turnus des étudiants ».
Lieu de rendez-vous habituel : midi, St-François !

Pour les sociétés d'étudiants étrangers, nous avons indiqué dans la mesure du possible le nom d'un membre du comité et l'adresse de la société, ceci à l'intention des néophytes !

American Medical Club : Case postale 18, Mar-
terey.

Angolais : Enrico Wilson, c o Mme Laroche, ch.
de Primerose 53.

Arabia : Case postale 2215.

Cambodge : Kang Naruth, ch. de Primerose 8.

Espagnols : J. Martinez-Vez, avenue de Cour 126,
tél. 26 93 93.

Français : Olivier Blondet, ch. Eug.-Grasset 16.

Germania : M. Ralph Bürger, avenue Davel 21,
tél. 25 23 48. Adr. postale : Case Ville 1427.

Grecs (Minerva) : Case postale 1782.

Ifrikyia (Afrique du Nord) : Case Ville 1576.

Iraniens : Case Riponne 164.

Laos : Phonékéo Khammone, av. de la Harpe 10,
tél. 26 61 53.

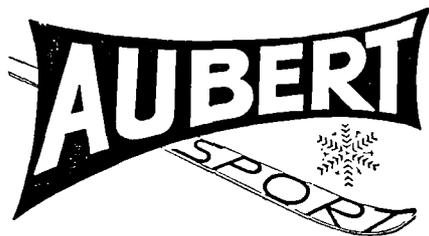
Libanais : Samih Al Jrob, av. Floréal 3.

Luxembourgeois : Case postale 2445.

Portugais (Lusitania) : c/o Consulat du Portugal,
av. de la Gare 44.

Skis

Equipement
complet
Dames
Messieurs
Enfants
Grand choix
de chaussures



LAUSANNE

Pontaise 25

Téléphone 25 81 01

Location skis

et chaussures

Prix intéressants

S comme Sports

Si tu veux trouver ton équilibre, calmer tes nerfs, renforcer ta santé et rester jeune, confie ton dos, tes muscles et une partie de tes loisirs à la Commission sportive de l'Université.

Elle organise des cours et entraînements de culture physique, athlétisme, engins et tremplin, lutte, boxe, karate, judo, natation et plongeon, escrime, tennis, ping-pong, badminton, équitation, ski nautique, football, basketball, volleyball, handball, yachting, aviron, patinage et hockey sur glace.

En outre, la Commission sportive organise des camps et week-ends de ski (à Zermatt, St-Moritz, Bretaye, Leysin, Champéry et aux Marécottes). Un programme spécial et des affiches te renseigneront en temps voulu.

Des championnats interfacultés et intersociétés sont organisés pour différents sports. Les « Voix Universitaires » te renseigneront à ce sujet.

Pour tous renseignements et suggestions, adresse-toi à la Commission sportive, dont la permanence est au FRU, au 2^e étage, les mardi et vendredi de 11 h. à 12 h., ou à l'EPUL, de 9 h. 30 à 10 h. 30.

T comme Théâtre

De Racine à Ionesco... tu trouveras à Lausanne le théâtre qui te plaît !

Trois salles accueillent régulièrement des compagnies romandes ou étrangères ; ce sont le Théâtre municipal, le Palais de Beaulieu et le Théâtre des Faux-Nez.

Depuis la saison dernière, une heureuse innovation a connu un succès sans précédent : **la Guilde du Théâtre.**

La carte de membre, transmissible et renouvelable, coûte Fr. 5.– pour les étudiants (prix ordinaire Fr. 10.–) et donne droit à :

- 10 rabais de 50 % sur une sélection d'excellents spectacles,
- l'abonnement au périodique illustré « Panorama »,
- 10 coupons donnant droit à des avantages supplémentaires sur des spectacles, ballets, livres, etc.,
- *des entretiens, avant ou après les spectacles, avec les artistes et les metteurs en scène.*

Difficilement on pouvait trouver mieux à meilleur marché !

Le succès que la Guilde a connu la saison précédente en est la preuve !

AU THÉÂTRE MUNICIPAL

Les Galas Karsenty

Boeing - Boeing

de Marc Camoletti

Les Frères Jacques

nouveau programme

... Adieu Prudence !

de Leslie Stevens

Tchin Tchin

de François Billetdoux

La Coquine

d'André Roussin

Les Maxibules

de Marcel Aymé

Les productions Georges Herbert

La Seconde surprise de l'Amour

de Marivaux

et

Mais n'te promène donc pas toute nue !

de Georges Feydeau

L'idiote

de Marcel Achard

Va donc chez Törpe

de François Billetdoux

Huit femmes
de Robert Thomas

La Foire d'empoigne
de Jean Anouilh

L'Annonce faite à Marie
de Paul Claudel

LES SPECTACLES GUILDIENS

Au Théâtre Municipal

Arlequin, serviteur de deux maîtres
de C. Goldoni

On attend un évêque
de Sean O' Casey

Iphigénie à Aubis
d'Euripide, adaptation d'André Bonnard

1000 francs de récompense
de Victor Hugo

Les Physiciens
de Fr. Dürrenmatt

Andorra
de Max Frisch

Antigone
de Jean Anouilh

Les Oeufs de l'Autruche
d'André Roussin

Horace
de Pierre Corneille

Récital R. Brecht
par Gisela May

Sainte Jeanne
de G. B. Shaw

Le Théâtre universitaire de Lausanne présente :

Les Gorges de Carpio
de José Herrera Petere

Au Théâtre des Faux-Nez

Le Brave Soldat Schweik
de Hasek

Mademoiselle Julie
de Strindberg

Le Tricycle d'Arrabal
et

Les Amants du Métro
de Tardieu

L'Homme qui monte la Garde
de G. Valbert, d'après Leskov

Les Chaises
de Ionesco

Les Surprises de l'Amour
de Marivaux

T comme Tourisme

Cet office dépend de l'Union nationale des étudiants de Suisse. Son rôle est d'obtenir des réductions sur certaines lignes d'aviation ou de chemins de fer, et surtout d'organiser un certain nombre de voyages à des prix tout à fait abordables.

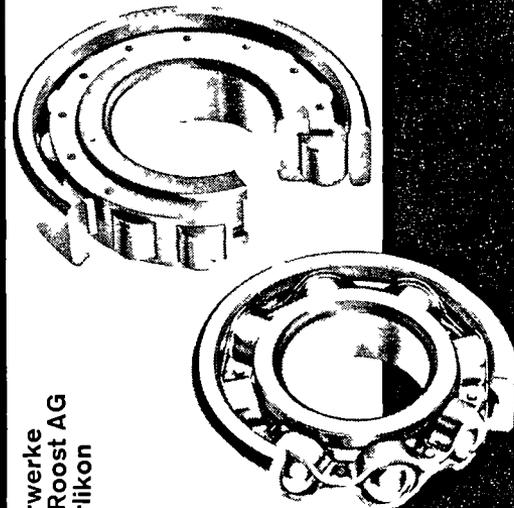
Avant d'entreprendre un voyage ou de faire des projets de vacances, passe au bureau du SSTE (2^e étage du FRU) ou à l'AGEPUL. Tu y trouveras une masse de suggestions, afin d'employer le plus rationnellement et avec un maximum de projets, l'argent que tu auras économisé.

Dans le programme du SSTE de l'année passée, voici, à titre indicatif, quelques exemples pris au hasard :

- Vol Bâle - Londres : Fr. 84.–
- Train Bâle - Londres : Fr. 67.–
- Vol Genève - New-York : Fr. 657.–

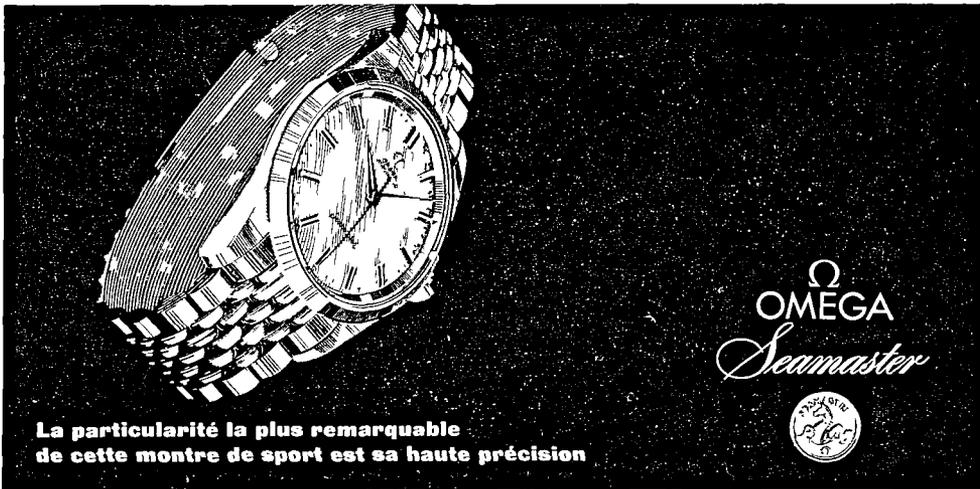
et bien d'autres encore !

Kugel-
und
Rollenlager



SRO Kugellagerwerke
J. Schmid-Roost AG
Zürich-Oerlikon

SRO



**La particularité la plus remarquable
de cette montre de sport est sa haute précision**

... car la Seamaster est avant tout un instrument de précision Omega conçu pour vous donner la satisfaction d'un fonctionnement sans défaillance pendant des années.

C'est une montre qui vous conviendra aussi bien en soirée (remarquez la pureté de ses lignes classiques) qu'en plongée sous-marine (elle est étanche,

jusqu'à 60 m. de profondeur). C'est cette grande variété d'usage qui a engagé plus de 1,5 million de personnes à faire l'achat d'une Seamaster, devenue ainsi la montre de sport la plus demandée au monde.

Tous les modèles Seamaster sont étanches, antimagnétiques et anti-chocs. En or massif 18 carats, plaque

or, ou en acier inoxydable. Le remontage automatique et le calendrier sont facultatifs.

Pour toute information concernant les modèles Seamaster et leur prix, adressez-vous aux meilleurs horlogers de votre ville. Ils ont les montres Omega.

Omega a la confiance du monde

T comme Travail

Etudiant ! Toi qui manques d'argent

- pour te nourrir d'autres choses que de concepts abstraits et d'amour
- pour vivre décemment ailleurs que dans la métaphysique
- pour occuper tes loisirs avec d'autres plaisirs que la suave manne oratoire des professeurs,

l'Office du travail des AGE t'est largement ouvert.

AGECITE : du lundi au vendredi, de 12 h. 30 à 13 h. 30 et pendant les heures de bureau pour les cas urgents.

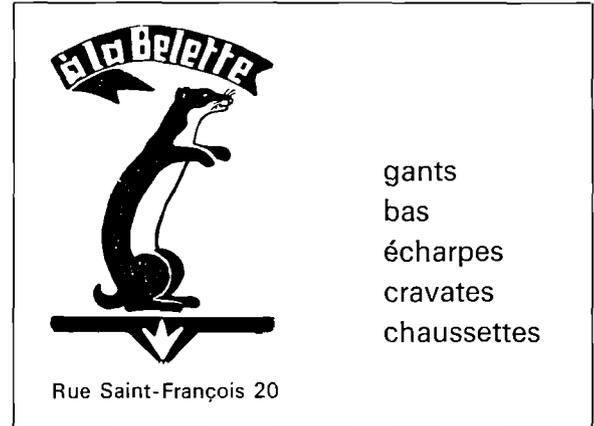
AGEPUL : tous les jours de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Il te procurera du travail, grâce auquel tu pourras vivre, te payer de bons bouquins ou récréer ton âme en fin de semaine.

Voici comment procéder :

1. Consulte les offres affichées au FRU, ou au 1^{er} étage à l'EPUL.
2. Relève les numéros des offres qui t'intéressent.

3. Présente-toi aux heures indiquées ci-dessus, au secrétariat des AGE, et dépose 2 francs. On te remettra l'adresse et l'offre et une carte-réponse.
4. Renvoie la carte-réponse **dans les 2 jours**, sous peine de perte du dépôt.
5. Si tu nous a avisés à temps, nous te remboursons :
Fr. 1.50 si tu as obtenu la place
Fr. 2.— si tu as eu de la malchance.



NOËL CHEZ SOI AVEC SWISSAIR...



... Grâce à la réduction de 25 % * accordée
aux étudiants,
votre rêve peut devenir réalité !

Vacances formidables + voyage inoubliable = ?
Prix raisonnable

... ne vous cassez pas la tête,
seule Swissair peut vous l'offrir.

* Valable sur voyage aller-retour (Atlantique Nord excepté)
du lieu d'étude au domicile des parents

Consultez votre agence de voyages habituelle ou

SWISSAIR

Genève Téléphone (022) 32 62 20

Pour profiter des meilleures possibilités, pour
bénéficier des prix les plus avantageux... faites
comme tout le monde et prenez

tous vos BILLETS D'AVION

auprès de



TERREAUX 4 (BEL-AIR)
LAUSANNE-TÉL. 237272

L'agence de voyages au 4, rue des Terreaux,
qui honore les « air travel cards ».

Bureau officiel de vente « Swissair » et toutes
Compagnies d'aviation.

L'Union Nationale des Etudiants de Suisse, unique organisation représentative des étudiants et étudiantes universitaires de Suisse. L'UNES compte actuellement quelque 21 000 étudiants, dont environ un tiers sont de nationalité étrangère.

Ceux-ci sont groupés au sein de dix sections locales : Universités de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Zurich, Ecoles polytechniques de Lausanne et Zurich, Ecole des hautes études commerciales de St-Gall. A ces dix Associations générales d'étudiants (AGE), il convient d'ajouter la Federazione Goliardica Ticinese et l'Uniuon Generala Studentica Retorumantscha, qui représentent les étudiants de langues italienne et rétoromanche. Les associations d'étudiants de l'Ecole d'interprètes de Zurich et de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève ont, pour le moment, le statut d'observateur auprès de l'UNES.

Les représentants des douze sections forment l'Assemblée générale de l'UNES, qui se réunit normalement trois fois par an. Celle-ci définit la politique générale que le Bureau est chargé d'exécuter. L'Assemblée générale de décembre (Congrès annuel) élit le Bureau exécutif, composé

de cinq membres : un président, des vice-présidents aux affaires internationales, sociales et culturelles, un trésorier. Elue en même temps, une Commission de gestion de trois membres a pour objet de contrôler financièrement et juridiquement l'activité du Bureau exécutif.

L'UNES et tous ses services (exemple : service du tourisme) ont comme buts généraux « de servir les intérêts communs des étudiants universitaires de Suisse et de représenter l'ensemble de ces étudiants auprès des tiers » (art. 2 des statuts).

En matière sociale

L'UNES a, en mars 1961, saisi le Conseil fédéral d'un projet de bourses et de prêts destiné à faciliter l'accès aux études supérieures et à la formation professionnelle.

Ce projet préconise, comme mesure de première urgence, la création d'une caisse fédérale de prêts et, en tant que solution nécessaire à long terme, un système de subventions fédérales aux bourses cantonales (selon le principe d'une attribution généralisée des bourses après examen automatique de la situation sociale et des

capacités intellectuelles de tous les élèves du degré secondaire). L'UNES demanda en même temps au Conseil fédéral d'étudier une modification de l'article 27 de la Constitution fédérale, qui donnât compétence dans ce domaine à la Confédération.

Le Bureau de l'UNES étudie en outre le problème du logement des étudiants et celui, non moins important, de la création d'une assurance maladies et accidents commune à l'ensemble des étudiants de Suisse.

Sur le plan international

L'UNES n'a jamais appartenu à l'Union Internationale des Etudiants (UIE), d'obédience communiste, mais a fait partie, depuis sa fondation en 1950, de la Conférence Internationale des Etudiants (CIE - COSEC). On peut résumer ainsi la politique internationale actuelle de l'UNES, définie par le Congrès de Lugano en 1960 et réaffirmée par celui de Berne en 1961 :

1. Donner la priorité dans l'action des étudiants de Suisse aux principes de la compréhension mutuelle, de la solidarité pratique (en dehors de toutes préoccupations idéologiques) et de la coopération avec les Unions nationales des pays en voie de développement et de ceux qui luttent contre le colonialisme.

2. Entretenir des relations avec toutes les Unions nationales du monde, soutenir les programmes de la CIE, pour autant qu'ils soient en accord avec les motions de l'UNES, ne pas s'affilier à l'UIE et éviter tout contact avec ses organes administratifs, mais au besoin envoyer un observateur à son congrès.
3. Lutter contre le totalitarisme sous toutes ses formes, dont le communisme international, le fascisme, le colonialisme sont des manifestations évidentes, et contre l'exploitation des peuples par d'autres puissances.

Comme résultats positifs de cette action internationale, on peut citer notamment :

- la Semaine de solidarité internationale 1961 en faveur de bourses d'études en Suisse à des étudiants algériens réfugiés, et celle organisée en 1962 au profit des étudiants de couleur d'Afrique du Sud et d'Angola,
- les échanges des groupes d'étude réalisés avec les étudiants palestiniens, tunisiens, yougoslaves et ceux projetés avec l'Inde et le Ghana,
- la réunion en 1961 de matériel pour aider les étudiants boliviens dans leur lutte contre l'analphabétisme.

V comme Voter

Chaque année, tu as la possibilité de porter au sommet de la gloire les candidats qui se présentent aux élections, que ce soit pour l'Assemblée des délégués, pour le comité de faculté ou pour le Bureau. Voici les différents organes de chacune des AGE lausannoises où tu pourras manifester ta présence :

Assemblée générale : c'est le pouvoir suprême de l'association ; tout étudiant peut y participer. En dehors des cas où elle est convoquée, c'est l'assemblée des délégués qui jouit d'un pouvoir général de décision.

Assemblée des délégués : ses membres sont élus pour une année par les étudiants des facultés et écoles. A l'AGECITE, le nombre des délégués est proportionnel à l'effectif de la faculté, tandis qu'à l'AGEPUL un délégué est élu par semestre et par section.

Bureau : 12 membres élus par l'assemblée des délégués. A l'AGECITE, les candidatures sont présentées soit par le comité de faculté, par une société d'étudiants, par le Bureau sortant ou par 10 étudiants au minimum. A l'AGEPUL, les candidatures sont libres et il y a, en plus, un deuxième vice-président qui est d'office le Massier des architectes. Le candidat à la présidence doit être Suisse et remplir certaines conditions (expérience, etc.).



Le souci de l'épargne
épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

Caisse d'Épargne
Cantonale
garantie par l'État

WXYZ comme les mots de la fin !

Tu as achevé la lecture de notre petite brochure et deux solutions se présentent à toi :

1. Tu la classes dans le rayon de ta bibliothèque, destinée aux « choses-qui-peuvent-servir ».
2. Ou bien, ami de l'ordre et du nettoyage par le vide, elle servira à allumer ta pipe.

Avant cela, nous aimerions avoir ton avis.

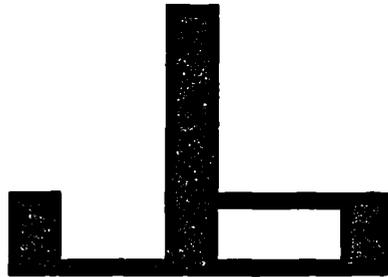
Ce guide est l'ouvrage d'étudiants et c'est peut-être la cause de quelques lacunes et imperfections ! Nous attendons donc avec impatience tes doléances et tes suggestions. Elles prouveront que notre petit travail n'a pas été inutile et que l'esprit critique n'est pas mort, quoi qu'on en pense.

A bientôt donc !

« ABC de l'étudiant »
Union des étudiants de l'Université de Lausanne
33, av. de Cour, Lausanne CCP II 23041

Fondateur : Pierre Tacier
2^e édition : Yves de Ribeaupierre, Jean Gnägi
Impression : Imprimerie Jean Bron S.A., Lausanne

**l'emblème
du bel
imprimé**



**imprimerie jean bron sa
lausanne, rue de la tour 8
téléphone 22 90 38**



Dans votre journée

10 minutes

pour survoler le monde

Gazette de Lausanne

Quand vous
aurez fini
vous me la
passerez

